

## **RESOLUTIONS ADOPTEES**

### **SICAV TRESOR**

Société d'Investissement à Capital Variable  
Agrément du Ministre des Finances du 29 octobre 1996  
**Siège social:** 70-72, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis

#### **Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 avril 2020**

##### **PREMIERE RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général du commissaire aux comptes, approuve le rapport du Conseil d'Administration dans son intégralité ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2019.

**Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.**

##### **DEUXIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes, établi conformément aux dispositions de l'article 200 et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, approuve les opérations signalées dans ledit rapport.

**Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.**

##### **TROISIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne, aux membres du Conseil d'Administration, quitus entier et sans réserve pour leur gestion de l'exercice clos le 31/12/2019.

**Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.**

##### **QUATRIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du Conseil d'Administration relative à la répartition des sommes distribuables de l'exercice clos le 31/12/2019, comme suit :

	<b>En dinars</b>
<b>Résultat d'exploitation - Exercice 2019</b>	9.023.965,558
<b>Régularisation du résultat d'exploitation</b>	- 1.601.577,613
<b>Report à nouveau - Exercice 2018</b>	1.359,200
<b>Sommes distribuables - Exercice 2019</b>	<b>7.423.747,145</b>
<b>Dividendes</b>	7.423.609,571
<b>Report à nouveau - Exercice 2019</b>	137,574

Elle décide, en conséquence, de fixer le dividende de l'exercice 2019 à **5,033 dinars** par action et d'affecter le reliquat, soit 137,574 dinars au compte report à nouveau.

La mise en paiement du dividende s'effectuera auprès des guichets de la BIAT, de la BIAT ASSET MANAGEMENT et de la BIATCAPITAL, à compter du **24 avril 2020**.

L'Assemblée Générale Ordinaire réserve la faculté aux actionnaires de réinvestir leurs dividendes en s'attribuant des actions SICAV TRESOR.

**Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.**

**CINQUIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence à répartir entre tous les membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2019, à 6.000 dinars brut.

**Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.**

**SIXIEME RESOLUTION :**

Tous les pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès - verbal pour faire tous dépôts ou publications que besoin sera.

**Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.**

**SICAV OPPORTUNITY**  
Société d'Investissement à Capital Variable  
Agrément du Ministre des Finances du 12 mars 2001  
**Siège social:** 70-72, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis

**Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 avril 2020**

**PREMIERE RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général du commissaire aux comptes, approuve le rapport du Conseil d'Administration dans son intégralité ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2019.

**Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.**

**DEUXIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes, établi conformément aux dispositions de l'article 200 et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, approuve les opérations signalées dans ledit rapport.

**Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.**

**TROISIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne, aux membres du Conseil d'Administration, quitus entier et sans réserve pour leur gestion de l'exercice clos le 31/12/2019.

**Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.**

**QUATRIEME RESOLUTION :**

SICAV OPPORTUNITY étant une SICAV de type Capitalisation, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du Conseil d'Administration de capitaliser, entièrement, les sommes distribuables de l'exercice clos le 31/12/2019, comme suit :

	<b>En dinars</b>
Résultat d'exploitation - Exercice 2019	-5.871,116
Régularisation du résultat d'exploitation	927,243
<b>Sommes capitalisées – Exercice 2019</b>	<b>-4.943,873</b>

**Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.**

**CINQUIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence à répartir entre tous les membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2019, à 6.000 dinars brut.

**Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.**

**SIXIEME RESOLUTION**

Tous les pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal pour faire tous dépôts ou publications que besoin sera.

**Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.**

**SICAV PROSPERITY**  
Société d'Investissement à Capital Variable  
Agrément du Ministre des Finances du 25 janvier 1994  
**Siège social:** 70-72, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis

**Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 avril 2020**

**PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général du commissaire aux comptes, approuve le rapport du Conseil d'Administration dans son intégralité ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2019.

**Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes, établi conformément aux dispositions de l'article 200 et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, approuve les opérations signalées dans ledit rapport.

**Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.**

**TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne, aux membres du Conseil d'Administration, quitus entier et sans réserve pour leur gestion de l'exercice clos le 31/12/2019.

**Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.**

**QUATRIEME RESOLUTION**

SICAV PROSPERITY étant une SICAV de type Capitalisation, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du Conseil d'Administration de capitaliser, entièrement, les sommes distribuables de l'exercice clos le 31/12/2019, comme suit :

	<b>En dinars</b>
Résultat d'exploitation - Exercice 2019	255.704,433
Régularisation du résultat d'exploitation	-54.516,199
<b>Sommes capitalisées - Exercice 2019</b>	<b>201.188,244</b>

**Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.**

**CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence à répartir entre tous les membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2019, à 6.000 dinars brut.

**Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.**

**SIXIEME RESOLUTION**

Tous les pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal pour faire tous dépôts ou publications que besoin sera.

**Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.**

**SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE**  
Société d'Investissement à Capital Variable  
Agrément du CMF n° 12-2005 du 18 mai 2005  
**Siège social:** 70-72, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis

**Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 avril 2020**

**PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général du commissaire aux comptes, approuve le rapport du Conseil d'Administration dans son intégralité ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2019.

**Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes, établi conformément aux dispositions de l'article 200 et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, approuve les opérations signalées dans ledit rapport.

**Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.**

**TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne, aux membres du Conseil d'Administration, quitus entier et sans réserve pour leur gestion de l'exercice clos le 31/12/2019.

**Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.**

**QUATRIEME RESOLUTION**

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE étant une SICAV de type Capitalisation, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du Conseil d'Administration de capitaliser, entièrement, les sommes distribuables de l'exercice clos le 31/12/2019, comme suit :

	<b>En dinars</b>
Résultat d'exploitation - Exercice 2019	13.471.325,261
Régularisation du résultat d'exploitation	-1.131.434,580
<b>Sommes capitalisées – Exercice 2019</b>	<b>12.339.890,681</b>

**Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.**

**CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence à répartir entre tous les membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2019, à 6.000 dinars brut.

**Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.**

**SIXIEME RESOLUTION**

Tous les pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal pour faire tous dépôts ou publications que besoin sera.

**Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.**